



COMMUNE DE LA GARDE

RENOVATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS – PHASE 2

Coût projet : 56 217,33 € HT

PLAN DE FINANCEMENT AU 18/11/2025

Conformément au décret N° 2020-1129 du 15 septembre 2020 pris pour l'application de l'article L.1111-11 du code général des collectivités territoriales

OPERATIONS	COUT OPERATIONS HT	FINANCEURS	
		Le Département	La commune de La Garde
RELAMPING SALLE DE PING PONG – GYMNASSE BERNARD CHABOT	8 868,51 €		
RELAMPING SALLE DE BILLARD – MAS DE STE MARGUERITE	11 596,42 €	30 000,00 €	26 217,33 €
REEMPLACEMENT PARQUET SALLE DE DANSE – MIS DE LA PLANQUETTE	35 752,40 €		